

# **Mgr Schneider : La messe traditionnelle est un trésor qui appartient à toute l'Église**

**Author** : Summorum Pontificum

**Categories** : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [Enquête et analyse](#), [Entretien](#), [Informations](#), [Summorum Pontificum](#)

**Date** : 26 septembre 2021

Mgr Athanasius Schneider, évêque auxiliaire d'Astana (Kazakhstan), évoque le Motu Proprio Traditionis Custodes dans la [dernière lettre de Paix Liturgique \(n°825 bis, 26 septembre 2021\)](#). Ses propos sont comme à chaque fois très éclairants :

**Que conseillez-vous aux prêtres célébrant la messe traditionnelle, aux fidèles attachés à cette messe, et aux communautés religieuses célébrant cette liturgie ?**

La messe traditionnelle est un trésor qui appartient à toute l'Église, car elle a été célébrée et profondément appréciée et aimée par les papes, les fidèles et les saints depuis au moins mille ans. En fait, la forme traditionnelle de la messe était presque identique pendant des siècles avant la publication du Missel du pape Pie V en 1570. Un trésor liturgique valable et très estimé depuis près de mille ans n'est pas la propriété privée d'un pape, dont il peut disposer librement. Par conséquent, les fidèles, les séminaristes et les prêtres doivent demander le droit d'utiliser ce trésor commun de l'Église, et s'ils se voient refuser ce droit, ils peuvent néanmoins l'utiliser, peut-être même de manière clandestine. Ce ne serait pas un acte de désobéissance, mais plutôt

d'obéissance à la Sainte Mère l'Église, qui nous a donné ce trésor liturgique. Le refus ferme d'une forme liturgique presque millénaire par le Pape François représente, en fait, un phénomène de courte durée par rapport à l'esprit et à la praxis constants de l'Église.

**Le pape François, dans son motu proprio sur la messe, manifeste tant la continuité entre le concile Vatican II et la messe de Paul VI que l'opposition sous-jacente entre les deux rites. N'est-ce pas mettre en lumière l'impasse théologique de l'herméneutique de la continuité ?**

Le pape François établit un contraste clair entre le rite traditionnel et le Novus Ordo, affirmant que le Novus Ordo est l'unique expression de la loi de la foi de l'Église romaine. En fait, il n'y a plus de place pour la prétendue herméneutique de la continuité, qui a toujours été maintenue de Paul VI à Benoît XVI, c'est-à-dire qu'il y a une vraie continuité entre le rite traditionnel et le Novus Ordo. Si une telle continuité existait, la coexistence des deux rites ne dérangerait jamais particulièrement personne. Cependant, la diffusion croissante des célébrations de la Messe traditionnelle révèle à tous qu'il existe – après un examen honnête et plus approfondi – une véritable rupture entre les deux rites aussi bien rituellement que doctrinalement. Le rite traditionnel est, pour ainsi dire, un reproche constant aux autorités du Saint-Siège qui leur veut dire : « Vous avez fait une révolution dans la liturgie. Retournez à une vraie continuité entre les deux formes liturgiques ». La réforme liturgique que les Pères du Concile avaient à l'esprit est celle que Paul VI a approuvée en 1965 et que les Pères du Concile ont célébrée lors de la dernière session. Mgr Lefebvre lui-même a célébré la messe selon la forme de 1965, ainsi que le séminaire d'Ecône dans les premières années. L'évidente non-continuité entre la Messe traditionnelle et celle de 1965 d'une part et la Messe de Paul VI d'autre part vise à inciter chacun à une réflexion plus approfondie, et à examiner honnêtement aussi des éléments possibles de la non-continuité doctrinale de certaines des déclarations du Concile Vatican II, un Concile de caractère pastorale, avec le Magistère doctrinal précédent et constant de l'Église.

**Au regard de la situation angoissante dans laquelle se trouvent réduits les Instituts Ecclesia Dei Adflicta, ne peut-on finalement se demander si la conduite de Mgr Lefebvre face à Rome n'était pas la bonne ?**

Il faut jeter un regard large sur la crise extraordinaire qui frappe l'Église depuis près de 60 ans et qui a atteint des proportions vraiment terrifiantes sous le pontificat du pape François. Cette crise croissante a ses racines aussi dans certaines déclarations ambiguës du Concile et surtout dans la nouvelle messe de Paul VI, qui représente pour tout observateur objectif une sorte de révolution liturgique. À la lumière de l'évidence de cette crise de l'Église, que l'on peut le mieux comparer à la crise arienne du IV<sup>e</sup> siècle, l'œuvre et le témoignage de Mgr Lefebvre apparaissent prophétiques et héroïques, car il était guidé uniquement par son fidèle attachement à ce que l'Église a toujours enseigné et à la manière dont elle a célébré la Sainte Messe au cours des millénaires. Mgr Lefebvre n'a pas introduit des particularismes ou des nouveautés, mais seulement ce qu'il avait lui-même reçu de l'Église dans son enfance, dans sa jeunesse, dans sa

formation au séminaire et dans son ordination épiscopale. Je pense qu'après cette crise, l'Église l'en remerciera.